

CONSEIL DE PROMOTION DES CONTRÔLEURS

AMÉLIORER LA SCOLARITÉ

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL DE
PROMOTION DES
CONTRÔLEURS
STAGIAIRES,
17 DÉCEMBRE 2025



LA DIRECTRICE DE LA FORMATION, MME CÉLINE SAGE, RAPPELLE LE PRINCIPE DU CONSEIL DE PROMOTION (CI-APRÈS CP) COMME ÉTANT UN LIEU D'ÉCHANGES SUR LA SCOLARITÉ, LA PÉDAGOGIE ET TOUT CE QUI PEUT CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA VIE DES STAGIAIRES.

LES ÉQUIPES QUI L'ENTOURENT SONT BRIÈVEMENT PRÉSENTÉES.

UN FOCUS EST TOUT DE SUITE FAIT SUR L'INCIDENT TECHNIQUE AYANT CONDUIT À L'INDISPONIBILITÉ DE LA PLATEFORME MOODLE POUR LES ÉVALUATIONS. A CE SUJET, MME SAGE PRÉSENTE SES EXCUSES. ELLE EST BIEN CONSCIENTE DE LA CONTRAINTE QUE CELA A CONSTITUÉ TANT POUR LES FORMATEURS QUE POUR LES STAGIAIRES. DES ÉQUIPES SE SONT MOBILISÉES POUR DIAGNOSTIQUER LES PROBLÈMES ET TROUVER DES SOLUTIONS POUR SÉCURISER LA PLATEFORME DE MANIÈRE PÉRENNE DE FAÇON À CE QUE CELA NE SE REPRODUISE PAS. UN APPEL DES PRÉSENTS SUR PLACE ET À DISTANCE EST EFFECTUÉ. LA PAROLE EST ENSUITE ACCORDÉE AUX ÉLUS POUR PRÉSENTER LEURS LIMINAIRES. RÉPONSES AUX LIMINAIRES

SUJETS À COMPÉTENCE NATIONALE (DU RESSORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE)

Logement

Sur la quantité et la qualité des logements les conventions sont négociées par la direction générale. Les difficultés vont leur être remontées.

La situation du stagiaire dormant dans sa voiture à Noisy le Grand a été prise en compte, un accompagnement a été fait et des solutions ont été trouvées.

Indemnités de stage

L'ENFIP reste dépendante des décisions de la Direction Générale à ce sujet.

Conditions de vie au travail (CVT)

Madame SAGE indique que l'ENFIP a grandement contribué à l'amélioration de ces aspects.

Les formateurs sont sensibilisés et accompagnés, de même que les stagiaires pour que toutes les situations remontées soient prises en charge.

Sur la question du respect de la Laïcité, il a été contextualisé la présence d'une certaine association d'intérêt public, qui a pour habitude de tourner dans les institutions afin de recueillir des dons (ou lever des fonds) et que cela ne remet pas en cause le respect de la laïcité.

Affectations

L'ENFIP n'ayant pas la main, Mme SAGE reportera la demande de la réattribution des postes restés vacants suite à démission à la centrale.



SUJET À COMPÉTENCE ENFIP

Handicap

C'est un enjeu fort reconnu par l'Enfip.

Un accompagnement existe tant pour le corps des formateurs, que pour le personnel.

Des groupes de travail ont été mis en place et ont permis un perfectionnement de la prise en charge du handicap qu'il soit visible ou invisible.

Pour autant, le secret médical et la discrétion des stagiaires quant à leur état sont des éléments qui freinent l'action de l'administration, mais l'Enfip reste mobilisée pour améliorer les process.

Déplacements des sièges ergonomiques :

À la question sur les déplacements des sièges pour les évaluations, l'ENFIP répond qu'il n'y a pas de personnel dédié pour cette tâche et les stagiaires sont invités à faire preuve d'entraide. Les ascenseurs étant à accès libre pour ce type de situation.

L'ENFIP de Clermont a fait le choix d'avertir par mail les stagiaires afin qu'ils prennent leurs dispositions (par le passé, l'absence de mail avait été très mal perçue).

Médecine de prévention

Mme SAGE a porté l'affaire au niveau du secrétariat général, celle-ci suit son cours.

Toutefois concernant les tiers-temps, Mme SAGE précise que souvent il y a confusion sur le tiers temps accordé lors des épreuves de concours et celui accordé pour la scolarité.

En effet, pour la scolarité, il doit être redemandé en début de socle et confirmé par le médecin de prévention.

Pour autant, il y a un vrai sujet de vigilance et une communication plus claire qui doit être faite.

Sur Lyon, la liste des personnes bénéficiant d'un tiers temps est connue et les aménagements nécessaires sont faits.

Dialogue social

Mme SAGE « ne peut pas entendre » le manque de respect du dialogue social évoqué par d'autres OS car « elle tient compte des propositions qui vont dans le bon sens. »

Modalités des élections

L'ENFIP est favorable à une simplification du vote des représentants syndicaux au CP.

Une demande a été faite à la Centrale pour la même organisation que les élections professionnelles (vote électronique).

Connaissance des services

Mme SAGE estime le sujet important et preneur en termes d'organisation : il existait des stages de découvertes qui n'ont pas été bien reçus par les collègues en services. Cependant, l'idée n'est pas rejetée et va être étudiée, même si elle ne sera pas facile à mettre en œuvre.

Durée de la scolarité

Mme SAGE est très claire à ce sujet : il n'est pas question d'augmenter la durée de la scolarité.

Saturation des classes

L'ENFIP de Clermont ne peut pas faire autrement au regard du volume de la promotion 2025-2026

Contrôle continu

Selon l'ENFIP les années précédentes les stagiaires leur avaient rapporté que les évaluations progressives accentuaient le stress et qu'ils avaient l'impression d'une non sédimentation des connaissances.

Le sujet ne faisant pas encore l'unanimité auprès des OS et des stagiaires, la question des contrôles mixtes et du contrôle continu reste en suspens.

UC comportement

Pour l'Enfip, plusieurs appréciations s'additionnent : formateurs, administratifs, services RH.

Par exemple, si les autonomies ne sont pas faites, l'UC comportement est en péril. C'est un fait.

L'Enfip fait un focus sur certains points :

- Les stagiaires concernés sont informés.
- La non-validation n'est pas une information qui prend le stagiaire au dépourvu.
- D'une certaine façon, les entretiens RH sont un moyen de signaler la situation aux intéressés et les pousser à rectifier le tir. Mais au final l'information de non validation est une information de décision déjà prise.

L'UC comportement est de base acquis, c'est par les manquements constatés que la note va se trouver dégradée. Le stagiaire intéressé ne sera jamais surpris de la décision.

Déontologie :

L'ENFIP insiste sur les obligations des fonctionnaires au détriment des droits car les externes ne les connaissent pas.

Evaluations

Mme SAGE revient sur le problème informatique, essaie de rassurer les élus en informant qu'un audit est en cours sur la plateforme pour y voir plus clair.

Mme SAGE défend les collègues qui se démènent face au terme « amateurisme » employé par une autre OS.

Pour les évaluations du Bloc, il n'y a pas d'engagement de l'ENFIP, mais une réelle volonté que cela puisse se faire en ligne. Cependant si ce n'est pas possible, ils anticiperont.

Le rattrapage des UC du socle se fera sur papier.

La date du rattrapage (en dépit des aléas de la correction manuelle) n'est pas encore connue. L'ENFIP indique que des échanges en interne et que les stagiaires seront informés aussitôt que la décision sera prise.

Enfin les inquiétudes exprimées concernant la disparité des consignes transmises lors des évaluations ont abouti à la réponse de l'ENFIP qu'il y aura de la bienveillance dans la correction.

Contenu de la formation

Les équipes font constamment des efforts pour la production des cours et des contenus et vont s'adapter autant que possible.

L'analyse des retours des stagiaires sur la formation leur permettent de s'améliorer d'année en année, mais une attention est attirée sur le fait que certains enseignements sont obligatoires, donc incontournables.

Actuellement deux groupes de travail sont en action sur la Comptabilité et les Enseignements juridiques. Les résultats de ces travaux seront effectifs pour la prochaine scolarité.

À propos du temps d'autonomie, l'ENFIP est consciente que certains temps de déroulé sont mal évalués (en particulier pour les formations qui n'émanent pas de l'ENFIP).

Des échanges entre l'ENFIP et les élus se font à propos de la capsule sur l'acculturation numérique : cette formation est obligatoire à tous les agents de la DGFIP, obligation émanant de la volonté de la Directrice générale.

TEMPS ÉTABLISSEMENTS

CLERMONT-FERRAND

Le directeur de Clermont, M.Jouffret se dit inquiet de la tonalité générale et désagréable des liminaires. Selon lui c'est mieux ici que dans le privé.

Traiter une partie de la déontologie en Bloc lui paraît être un élément compliqué à mettre en place.

Parlette : L'utilisation du site de la Parlette est due au problème de places.

Infantilisation : Les règles sont strictes sans être excessives.

Médecin du travail : Rappel : Un courrier a été adressé au Secrétaire Général pour les saisir de la situation.

L'Assistante de prévention est peu présente, mais l'ENFIP estime qu'elle donne toujours ses coordonnées et qu'elle peut être secondée par des collègues.

NOISY LE GRAND

Allergie alimentaire : la personne a été reçue et accompagnée pour s'assurer qu'elle puisse déjeuner.

Aucune salle ne peut être mise à disposition permanente (de même qu'un micro-ondes) pour des raisons de sécurité et sanitaires (opposition du Restaurant Administratif sur le micro-ondes). La salle proposée pour les moments de convivialité reste accessible, mais de manière ponctuelle

Sanitaires : L'ENFIP va transmettre au secrétariat général (propriétaire de l'immeuble).

LYON

Corrigés de séance : Ils sont accessibles en début de séances suivantes, il y a en plus l'attente que tous les groupes aient pu réaliser les tests ; s'il y a eu un décalage c'est une anomalie, ils seront plus vigilants.

Groupes pro : Aucun ne commence avant 9h/9h30 car cela est plus facile à organiser pour les remplacements de professeurs si besoin.

Logements : Association des logements stagiaires (ALS via baptiste GERMAIN) – 14/15 bailleurs différents – Les problèmes des logements (état, conventionnement, Internet et la salubrité) autant de sujets à évoquer à Lyon avec l'association directement.

Mme SAGE rappelle qu'il faut se rapprocher des ENFIP pour un certain nombre de sujets, et de ne pas seulement attendre les conseils de promotion.

Elle remercie tous les participants au conseil de promotion et leur souhaite de passer de bonnes fêtes.

VOS ÉLUS CFDT-CFTC AU CONSEIL DE PROMOTION

Henry MVIRI,
Muriel CARO,

Nicolas STEFANI,
Alexis MOLINA